



Ma fille de 36 ans vit chez moi et a fait exploser mon couple

Par **sentimento06**, le **09/12/2014** à **16:17**

Bonjour,

Je suis marié depuis 38 ans, et je subis sans pouvoir réagir "la loi" de notre fille agée de 36 ans, qui a toujours vécu sous notre toit depuis sa naissance. Bien qu'elle travaille, c'est elle qui gère notre vie sans se préoccuper de son avenir ou de sa situation personnelle.

Deux de mes autres enfants plus jeunes, ont dû quitter notre foyer à cause d'elle... et ne lui parlent plus.

La raison à cette situation, c'est que mon épouse est sous son emprise, à tel point que nos relations conjugales se sont détériorées, à tel point que j'ai quitté le domicile par crainte de complications à la maison. Que puis-je faire face à cela, sur le plan juridique ?

Par **aguesseau**, le **09/12/2014** à **16:38**

bjr,

il me semble avoir lu la même question, il y a quelque temps.

si votre femme ne veut rien entendre, la seule solution est le divorce. peut-être que cela fera réagir votre épouse.

cdt